Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Le Département de Vaucluse ferme l'accès au sommet du Mont Ventoux



Chaque année à l'approche de l'hiver, le Département de Vaucluse ferme la route qui mène au sommet du Mont Ventoux. Ainsi, ce dernier ne sera plus accessible dès le mardi 18 novembre.

La RD974, à partir de la station du Mont Serein pour le versant Nord et le Chalet Reynard pour le versant Sud, sera fermée à partir du mardi 18 novembre à 9h. Selon les conditions météorologiques, si des chutes de neige surviennent, notamment côté Nord, cette fermeture pourra être avancée.

Les barrières pour interdire l'accès au sommet seront abaissées jusqu'au mois d'avril pour le versant Sud et jusqu'en mai pour le versant Nord. Les stations du Mont Serein et du Chalet Reynard restent accessibles aux véhicules pendant cette période hivernale.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Pneus hiver obligatoires à partir du 1er novembre : ce qu'il faut savoir en Vaucluse

Sorgues : fermeture d'une partie de l'Avenue d'Avignon pendant près de 3 mois



Dans le cadre des travaux de requalification de l'Avenue d'Avignon à Sorgues, la Ville interdira

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

le stationnement et la circulation aux véhicules sur une portion de l'axe à partir du lundi 22 septembre, et ce, jusqu'au lundi 15 décembre.

En juillet 2024, la Ville de Sorgues a lancé un projet d'envergure pour refaire l'entièreté l'Avenue d'Avignon, qui compte de nombreux passages des automobilistes au quotidien. Ces gros travaux, qui devraient s'achever au début de l'année 2026, nécessitent quelques modifications de circulation et stationnement.

À compter du lundi 22 septembre, la circulation et le stationnement de tout véhicule seront totalement interdits sur l'avenue d'Avignon, dans les deux sens de circulation, sur la portion comprise entre le Crédit Agricole et le carrefour Gentilly, et ce, jusqu'au lundi 15 décembre. Ces travaux concernent le prolongement du réseau pluvial. Durant cette période, la circulation des piétons sera autorisée dans cette zone de travaux, ainsi que celle des véhicules prioritaires.

Pour le bon déroulé des travaux, il sera interdit de stationner sur la rue Saint-Hubert le lundi 22 septembre. Des déviations seront mises en place Rue Saint-Hubert et Rue Denis Soulier. La circulation sera ouverte au niveau du carrefour de l'avenue Gentilly à partir du mardi 23 septembre.

Pour en savoir plus sur le projet de requalification de l'Avenue d'Avignon :

(Vidéo) À Sorgues, l'avenue d'Avignon va s'offrir une nouvelle jeunesse

La fête foraine de la Saint-Gilles s'installe dans le centre-ville de Cavaillon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



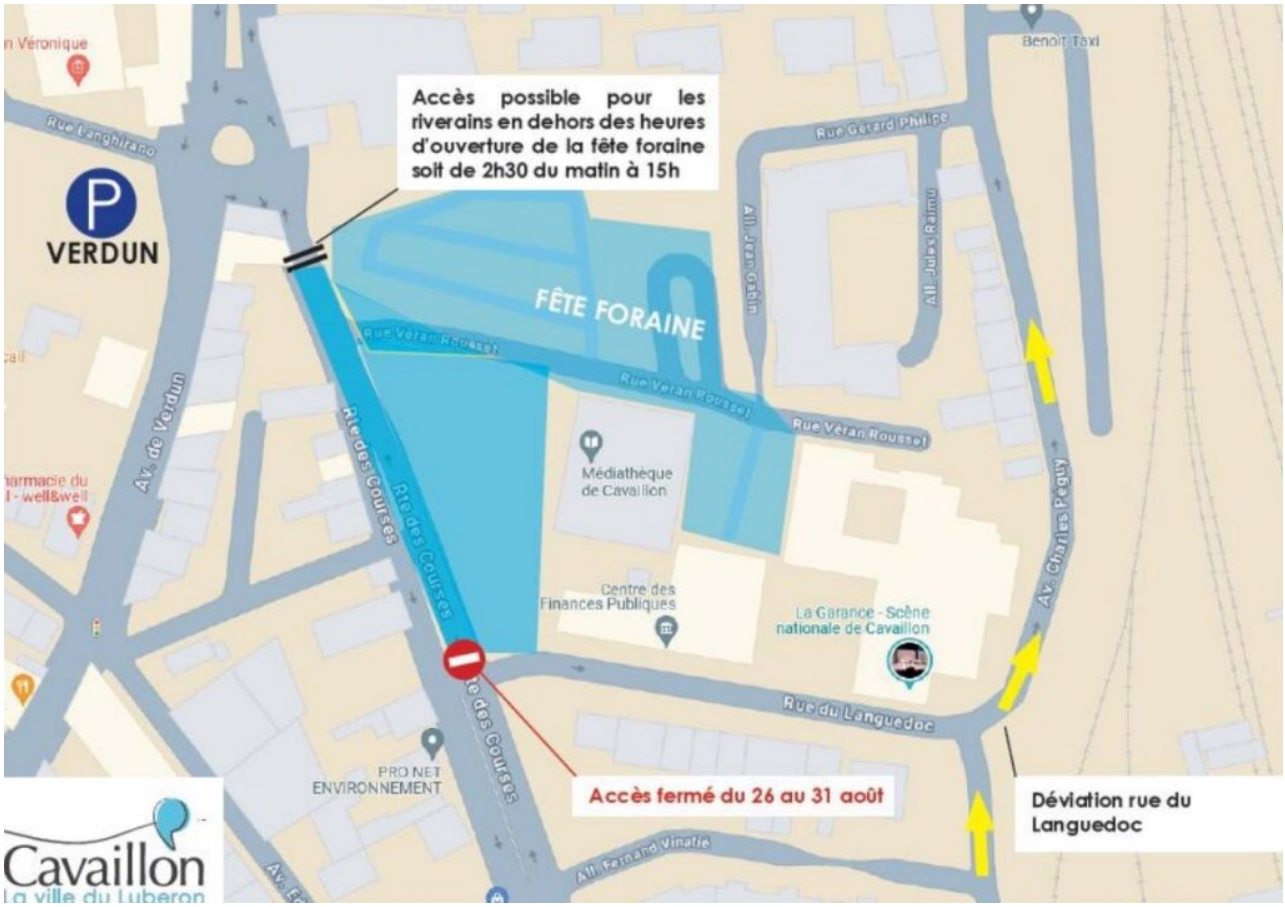
Ces vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 août, les forains attendent les Cavaillonnais et visiteurs en nombre sur le parking de la médiathèque.

La fête foraine de la Saint-Gilles fait son grand retour à Cavaillon. Pour la 2e année consécutive, elle s'installera sur le parking de la médiathèque. Il sera donc interdit de circuler et stationner sur sur les parkings autour de la médiathèque et sur la route des Courses (de l'intersection de l'Avenue de Verdun jusqu'à l'intersection avec la Rue du Languedoc) du mardi 26 au dimanche 31 août. Seuls les riverains pourront circuler en dehors des heures de la fête foraine qui se tiendra les vendredi et samedi de 15h à 2h et le dimanche de 15h à 20h.

Plus de 40 attractions prendront place dans le centre-ville. Pêche aux canards, manèges à sensations fortes, carrousels, ou encore auto-tamponneuses attendent petits et grands. Et bien sûr, il y aura de quoi se régaler avec les stands à confiseries, les baraques à chichis, et autres délices sucrés et salés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



©Ville de Cavaillon

Saint-Rémy-de-Provence, la féria s'y installe du 14 au 17 août

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



La Feria revient dans les rues et les arènes de Saint-Rémy-de-Provence, du jeudi 14 au dimanche 17 août, avec un riche programme de manifestations taurines, de défilés traditionnels et de festivités.
Tout le programme ici. Attention, la circulation et le stationnement seront perturbés et des déviations mises en place pendant ces évènements. Tous les renseignements ici.
MMH

Face à l'affluence au Mont Ventoux, le Département obligé de couper des routes en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

avance

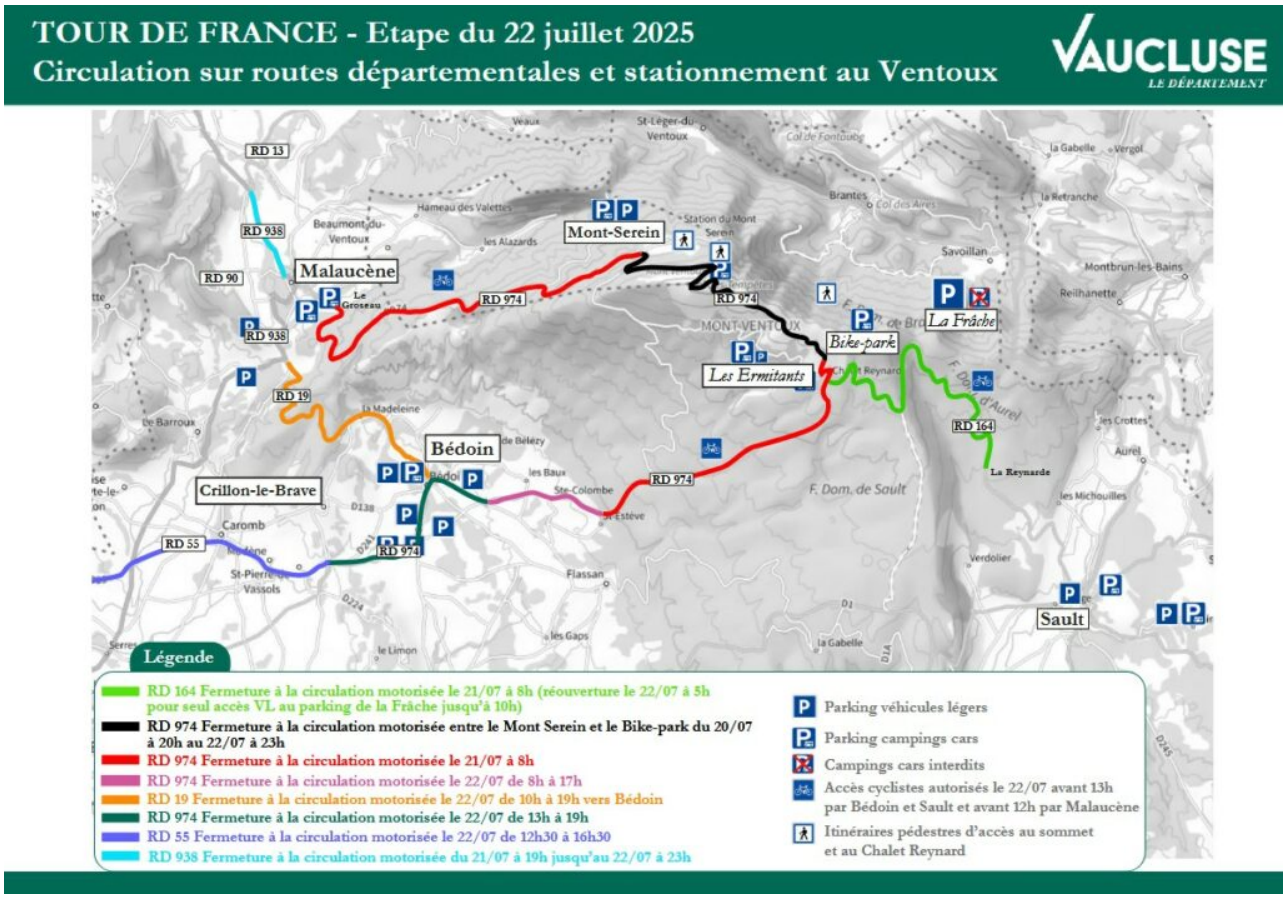


A la demande de la gendarmerie et de la préfecture de Vaucluse, et compte tenu de l'importance du stationnement sur le terrain à la veille de l'accueil de la 16e étape du Tour de France le Conseil départemental de Vaucluse vient de fermer la RD974 aux véhicules motorisés après Bédoin.
Cette décision concerne le secteur compris entre le chemin des Granges et le virage de Saint Estève (côté Sud du Mont Ventoux), à partir d'aujourd'hui 15h (initialement ce tronçon devait être fermé demain à partir de 8h) et jusqu'à demain 19h.

Pour les cyclistes, l'accès côté Sud Ventoux reste accessible jusqu'à 13h comme prévu initialement. Ils seront prioritaires sur les véhicules pour descendre vers Bédoin et pourront emprunter la section précitée (à partir de 17h, après le passage de la course).
Autre modification du Conseil département qui anticipe d'éventuelles difficultés d'accès : c'est à partir de 11h et non plus de 12h que les cyclistes ne pourront plus circuler sur la RD 974 à partir du Groseau, côté Nord. Pour rappel, côté Sud, la montée des cyclistes et des piétons est interdite après 13h.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Attention, le Département a anticipé certaines fermetures de routes. Crédit : Conseil départemental de Vaucluse.

Saturation des parkings pour les camping-cars

Par ailleurs, la préfecture de Vaucluse indique que « les parkings des Ermittants et du Bike-Park sont arrivés à saturation pour le stationnement des camping-cars » dès ce dimanche 20 juillet.

Dans ces conditions les services de la préfecture de Vaucluse et le Département « demandent aux campings-cars de se diriger vers le Mont Serein, dont l'accès se fait côté nord par la commune de Malaucène. »

L.G.

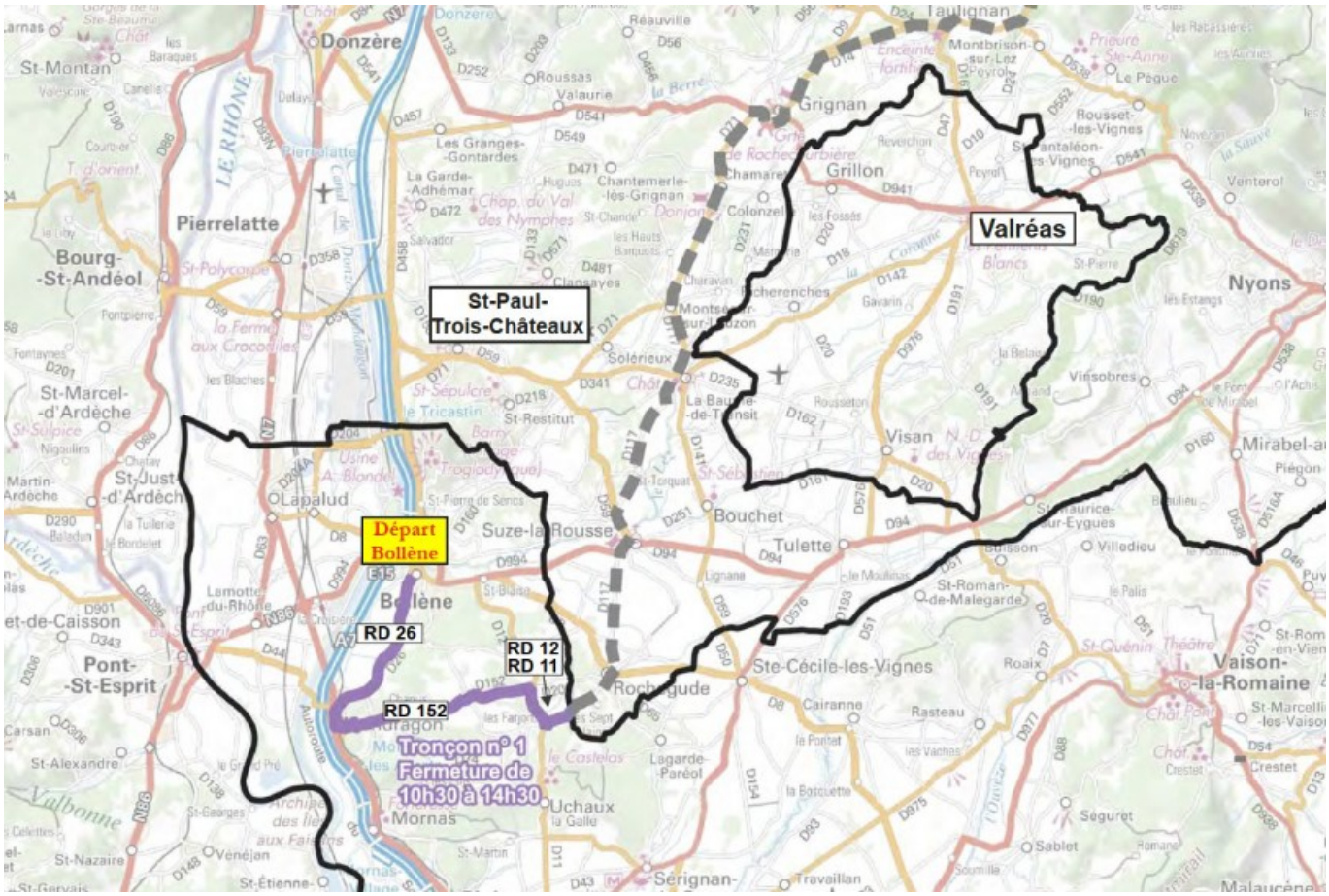
Pour se tenir informé :

• Les services de l'État | http://www.vaucluse.gouv.fr/
• Conseil départemental du Vaucluse | https://www.vaucluse.fr/
• Tour de France 2025 | www.letour.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Tour de France : comment circuler lors du départ de l'étape de Bollène ?



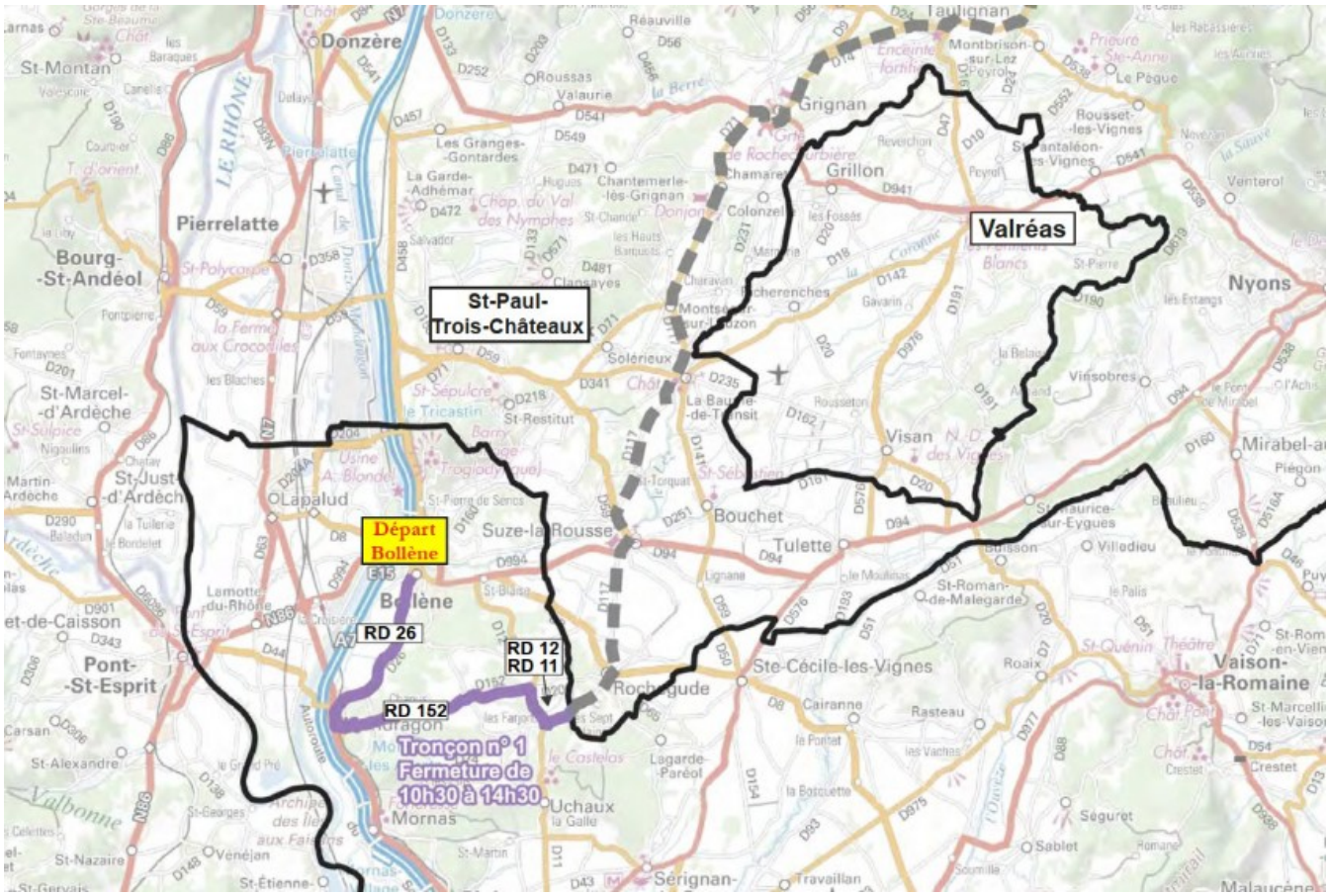
Afin de garantir la sécurité pendant le passage du Tour de France en Vaucluse, des mesures de circulation, de stationnement et de restrictions d'accès sont mises en œuvre à l'occasion de l'étape au départ de Bollène le mercredi 23 juillet.

Pour cette 17 étape, la caravane publicitaire prendra le départ à 11h35 depuis la commune de Bollène, où le village du Tour sera installé sur la place du 18 juin 1940.
La grande boucle s'élancera à 13h35 depuis Bollène, puis traversera les communes de Mondragon et d'Uchaux, en direction du département de la Drôme.
Afin de permettre le passage de l'épreuve, des mesures de circulation et de stationnement ont été prises :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

les routes départementales 26, 152, 12 et 11 seront fermées à la circulation de 10h30 à 14h30.



Crédit : DR

Le préfet de Vaucluse invite les usagers de la route à anticiper leurs déplacements en raison des importantes difficultés de circulation sur et à proximité de la ville de Bollène le jour du passage du Tour. Par ailleurs, en raison de sa sensibilité au risque incendie particulièrement élevé sur cette période, l'accès au massif de Bollène-Uchaux sera interdit au grand public sur l'ensemble de la journée du 23 juillet.

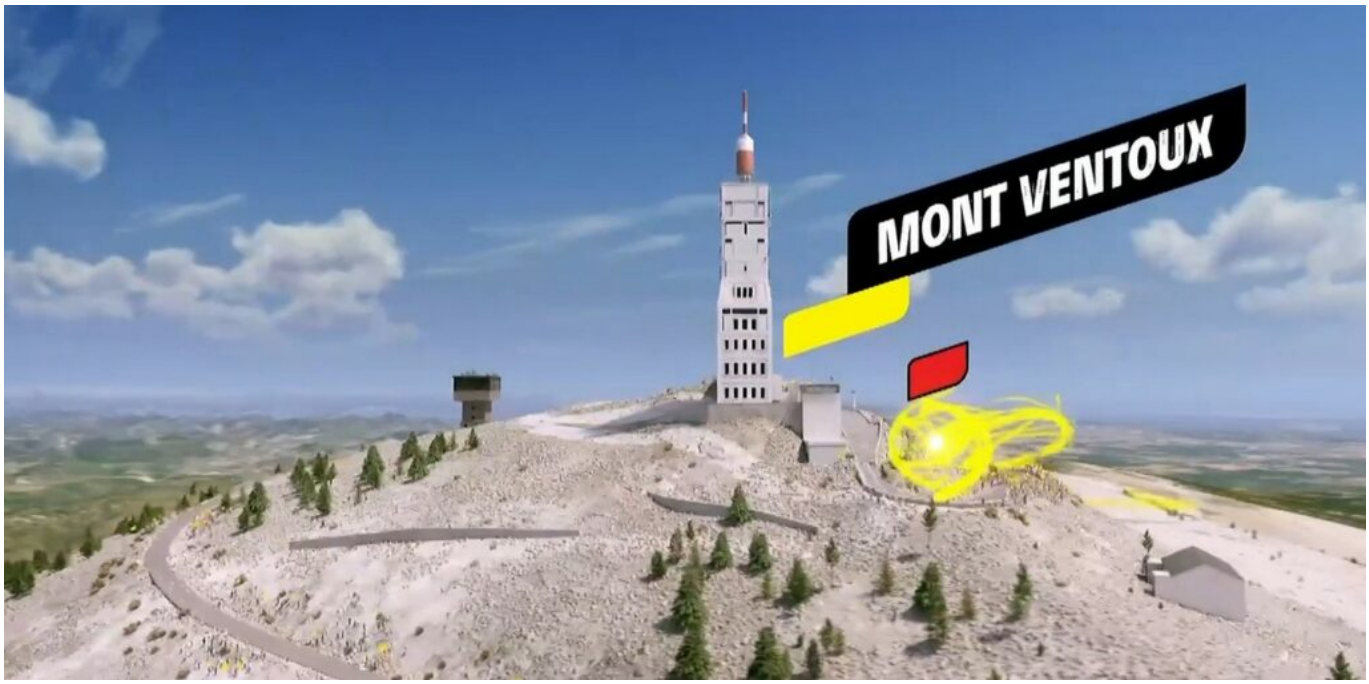
Pour rester informé :
• Les services de l'État | http://www.vaucluse.gouv.fr/
• Conseil départemental du Vaucluse | https://www.vaucluse.fr/
◦ Bollène → https://ville-bollene.fr/fr/agenda/317/tour-de-france
◦ Uchaux → https://uchaux.fr/arretes-municipaux/am-manifestation-sportive-tour-de-france-cycliste/
◦ Mondragon → https://mondragon.fr/information-circulation-et-stationnement-passage-du-tour-de-france-mercredi-23-juillet-2025/
• Tour de France 2025 | www.letour.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

L.G.

Tour de France : les consignes de circulation et de stationnement pour l'étape du Ventoux



Voici le détail des consignes de circulation et de stationnement prises par la préfecture de Vaucluse à l'occasion la 16é étape du Tour de France du mardi 22 juillet entre Montpellier et le sommet du Ventoux.

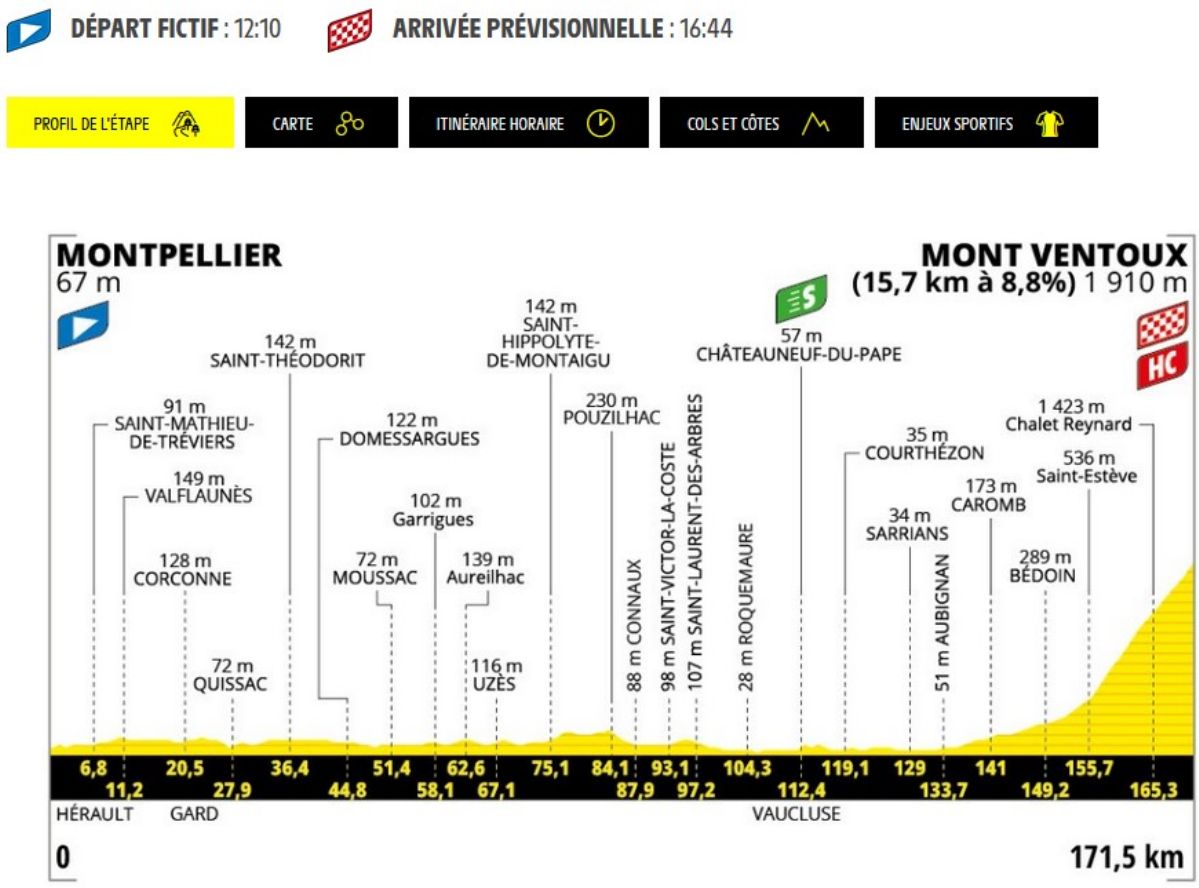
Les axes routiers suivants seront fermés de manière échelonnée environ une heure avant le passage de la caravane publicitaire et jusqu'au passage des véhicules fermant la course :

1 – du pont de Roquemaure jusqu'à l'intersection RD976/RD17 de 12h à 15h30,
2 – de l'intersection RD976/RD17 jusqu'au rond-point RD950 à Jonquières, de 12h à 16h,
3 – du rond-point RD950 à Jonquières jusqu'au carrefour RD138/RD974 à Crillon-leBrave, de 12h30 à 16h30,
4 – du carrefour RD138/RD974 à Crillon-le-Brave jusqu'au carrefour RD974/RD19 de 13h à19h,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

5 – Tronçon du Mont Ventoux fermé la veille de l'épreuve, le 21 juillet ou, au plus tard, à saturation des parkings.



Crédit : Tour de France

S'agissant du stationnement, il est autorisé uniquement dans l'une des quatre zones suivantes :

– Parking des Ermitants – ouvert à compter du 16 juillet au matin pour les camping-cars et les vans ;
– Zone du Bike-Park,
– Parking du Mont-Serein à Beaumont-du-Ventoux pour les véhicules légers et les camping-cars.

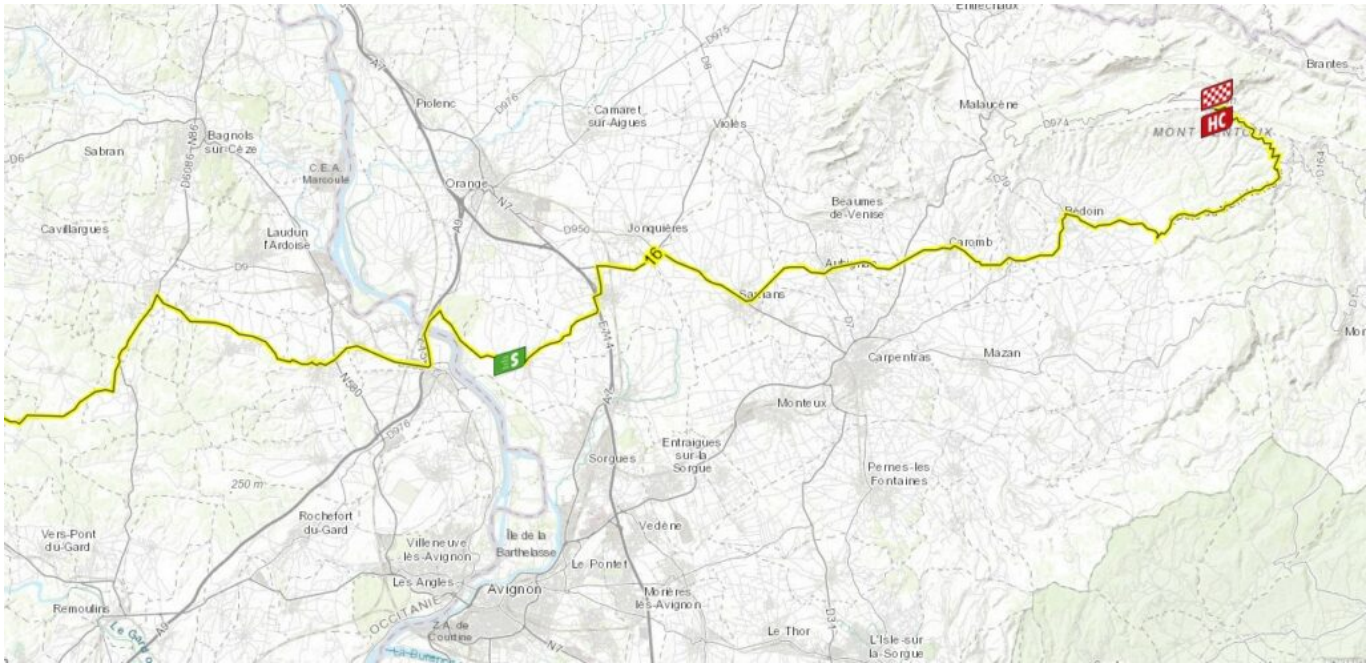
→ Attention, ces trois premières zones de stationnement seront fermées dès leur saturation,

– enfin, la zone de stationnement du pas de la Frâche sur la commune d'Aurel sera ouverte uniquement de 5h à 10h le matin du 22 juillet. L'accès se fera par la RD164 depuis la commune de Sault.

Pour rappel :
— Le stationnement est interdit en bord de route,
— L'accès piétons et cyclistes est ouvert jusqu'au 22 juillet à 13h.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Crédit : Tour de France

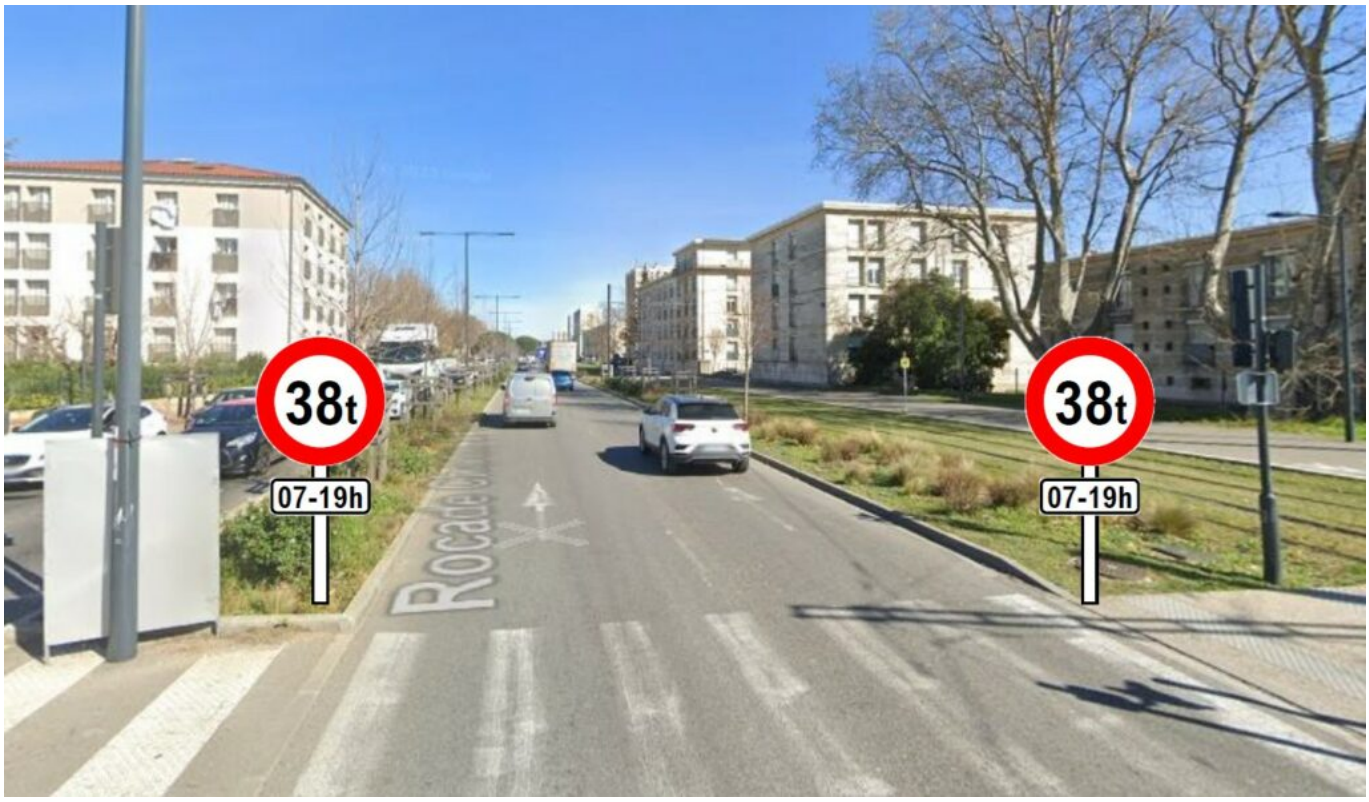
Pour rester informé
• Les services de l'État | http://www.vaucluse.gouv.fr/
• Conseil départemental du Vaucluse | https://www.vaucluse.fr/
• Tour de France 2025 | www.letour.fr

L.G.

Avignon veut interdire les poids-lourds sur la rocade avant la fin de l'année

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Après avoir déjà vainement tenté d'interdire la circulation des poids-lourds en 2022, la municipalité d'Avignon revient à la charge. Cette fois-ci cependant, la mesure se veut plus contraignante. S'il y a 3 ans, le projet d'arrêté entendait limiter la circulation des poids-lourds sur la rocade aux heures de pointe, c'est désormais toute la journée que la Ville veut restreindre l'accès des véhicules lourds à cette 'autoroute urbaine' selon la maire de la cité des papes.

Suite à un premier comité technique qui s'est déroulé le 25 juin dernier au cours duquel la direction de la mobilité de la Ville d'Avignon a présenté son nouveau projet, Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse, a convoqué une réunion de concertation sur cette intention de limitation de la circulation des poids-lourds sur la rocade Charles de Gaulle. Une mesure déjà réclamée, sans succès, par la municipalité de la cité des papes en 2022. La Ville souhaitait alors interdire la circulation des poids-lourds aux heures de pointes, c'est-à-dire entre 7h et 9h ainsi que 16h et 18h tous les jours.
Cette fois-ci toutefois, la mairie va plus loin et demande une interdiction complète, de 7h à 19h, pour les véhicules de plus de 38 tonnes sur 5 essieux et davantage (voir détail du trafic en toute fin d'article). Cette décision expérimentale, durant une première durée de 1 an, concernerait la partie de la Rocade comprise entre l'avenue de Tarascon et celle de Pierre-Sémard (la route de Marseille).

> « J'essaierai d'œuvrer jusqu'au bout de mon mandat pour que nous puissions mettre en place cet arrêté anti poids-lourd. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Cécile Helle, maire d'Avignon

Pour Cécile Helle, maire d'Avignon, qui a annoncé qu'elle ne briguerait pas un 3e mandat à la tête de la municipalité avignonnaise, il y a donc urgence à mener rapidement à bien ce dossier lui tenant particulièrement à cœur.
« En ce qui me concerne, j'essaierai d'œuvrer jusqu'au bout de mon mandat pour que nous puissions mettre en place cet arrêté anti poids-lourd. Parce qu'il en va d'un enjeu de santé publique pour tous les habitants et particulièrement ceux de la Rocade », insistait-elle lors du conseil municipal du jeudi 26 juin dernier.
Déterminée, la maire d'Avignon n'entend donc pas abandonner les 25 000 riverains, dont 17 000 vivent à moins de 300m, de ce qu'elle considère comme une 'autoroute urbaine', quitte à en faire son dernier cheval de bataille avant de rendre son écharpe de maire. C'est dans cette optique, qu'elle a profité de ce comité de pilotage (Copil) pour tenter de rallier le préfet de Vaucluse à sa cause. Pour cela, elle a pu compter sur le soutien du Grand Avignon alors que Michel Bissière a déclaré que la Région Sud qu'il représentait, « ne s'opposerait pas ».

Le Nord des Bouches-du-Rhône vent debout
A l'inverse, c'est sans surprise que les représentants de Terre de Provence agglomération et ceux du Conseil départemental de Bouches-du-Rhône se sont farouchement opposés à cette perspective. Il faut dire qu'entre eux et la Ville ainsi que le Grand Avignon il y a désormais un contentieux sévère sur le blocage de la 2e tranche de la LEO (Liaison Est-Ouest) censée faciliter le contournement Sud d'Avignon.



Les élus du Nord des Bouches-du-Rhône ne veulent pas un report du trafic sur leur territoire.
Crédit : DR/Ville d'Avignon/Préfecture de région Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Pour les élus du Nord des Bouches-du-Rhône, hors de question de 'récupérer' une partie du trafic ainsi détourné. En effet, la mesure entraînerait un surplus de trafic sur le secteur Rognonas-Châteaurenard de près de 600 camions. Cela impacterait plus de 4 400 habitants de cette zone. En contrepartie, 34 261 habitants du bassin de vie (essentiellement sur Avignon, mais aussi 4 085 dans le Gard et 1 500 dans les Bouches-du-Rhône sur l'axe Rognonas-Barbentane) bénéficieraient d'une baisse du trafic poids-lourds à moins de 300 mètres de chez eux.

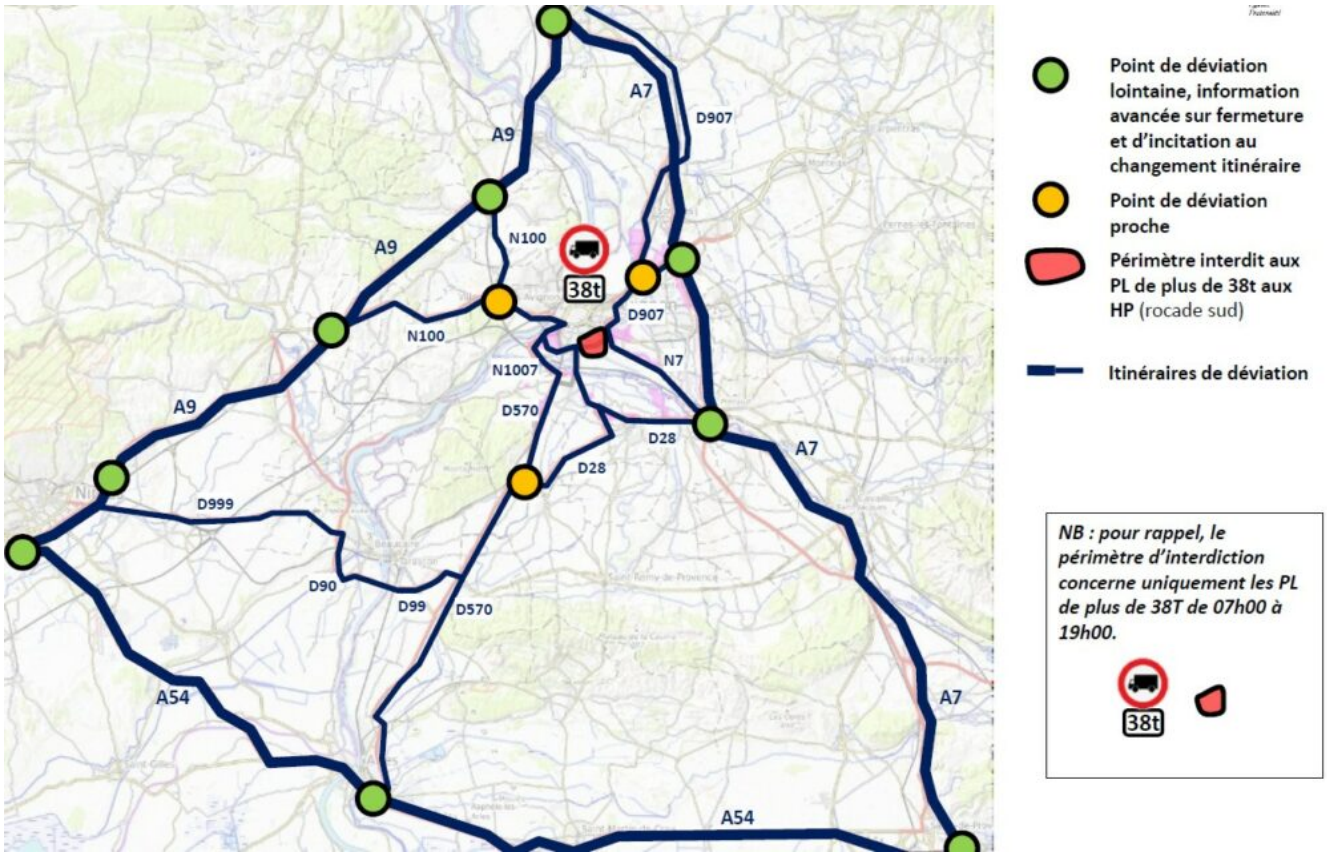
> « La santé publique est pour tout le monde sur tous les territoires. »
>
> *Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence agglomération*

Pas de quoi émouvoir Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence agglomération, qui déclarait tout récemment sur les ondes de nos confrères d'Ici Vaucluse : « Madame la maire d'Avignon, Cécile Helle, défend la santé de ses habitants comme nous on défend les nôtres. La santé publique est pour tout le monde sur tous les territoires. »
Côté collectivités toujours, les départements du Gard et du Vaucluse se sont montrés plutôt opposés à la mesure. Celui de Vaucluse proposant par ailleurs d'associer à cette réflexion le territoire d'Orange, puisqu'il serait directement affecté par la mesure. En effet, une partie du trafic camions serait reporté entre les autoroutes A7 et A9, où l'échangeur Est-Ouest n'existe toujours pas obligeant actuellement les utilisateurs à sortir à Orange-centre pour rentrer à nouveau sur l'autoroute afin d'accéder à l'A9.

Le monde économique compte faire entendre sa voix
Présente pour la première fois à ce Copil, la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse a clairement fait savoir qu'une telle décision ne pouvait se prendre sans avoir pris en compte les différentes voix du monde économique. A ce titre, la Chambre consulaire vauclusienne devrait donc participer au futur comité de pilotage sur le sujet. Impactée par l'application de l'interdiction, la CCI du Pays d'Arles devrait être aussi de la partie à l'avenir.
Comme il y a 3 ans maintenant, les professionnels de la route voient d'un très mauvais œil le retour éventuel de cette mesure d'interdiction.
« Notre organisation est dans le même état d'esprit qu'en 2022, explique Jean-Luc Delabre, délégué régional de TLF-Méditerranée (organisme regroupant les représentants régionaux l'union des entreprises de Transport et logistique de France). Si le projet identifié est identique, nos adhérents effectuant des transports de denrées périssables et des transports combinés rail-route estiment de la même façon qu'une telle interdiction mettrait en péril le transport en général et particulièrement le report modal (combiné rail-route) dans le Sud de la France. Ce serait de nouveau un frein incompréhensible dans le cadre de la transition énergétique. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Synthèse des différents périmètres liés au projet d'arrêté anti-poids-lourds. Crédit : DR/Ville d'Avignon/Préfecture de région Paca

> « La solution serait peut-être de déplacer Courtine de l'autre côté de la Durance. »
>
> *Jean-Yves Astouin, président de la FNTR Région Sud*

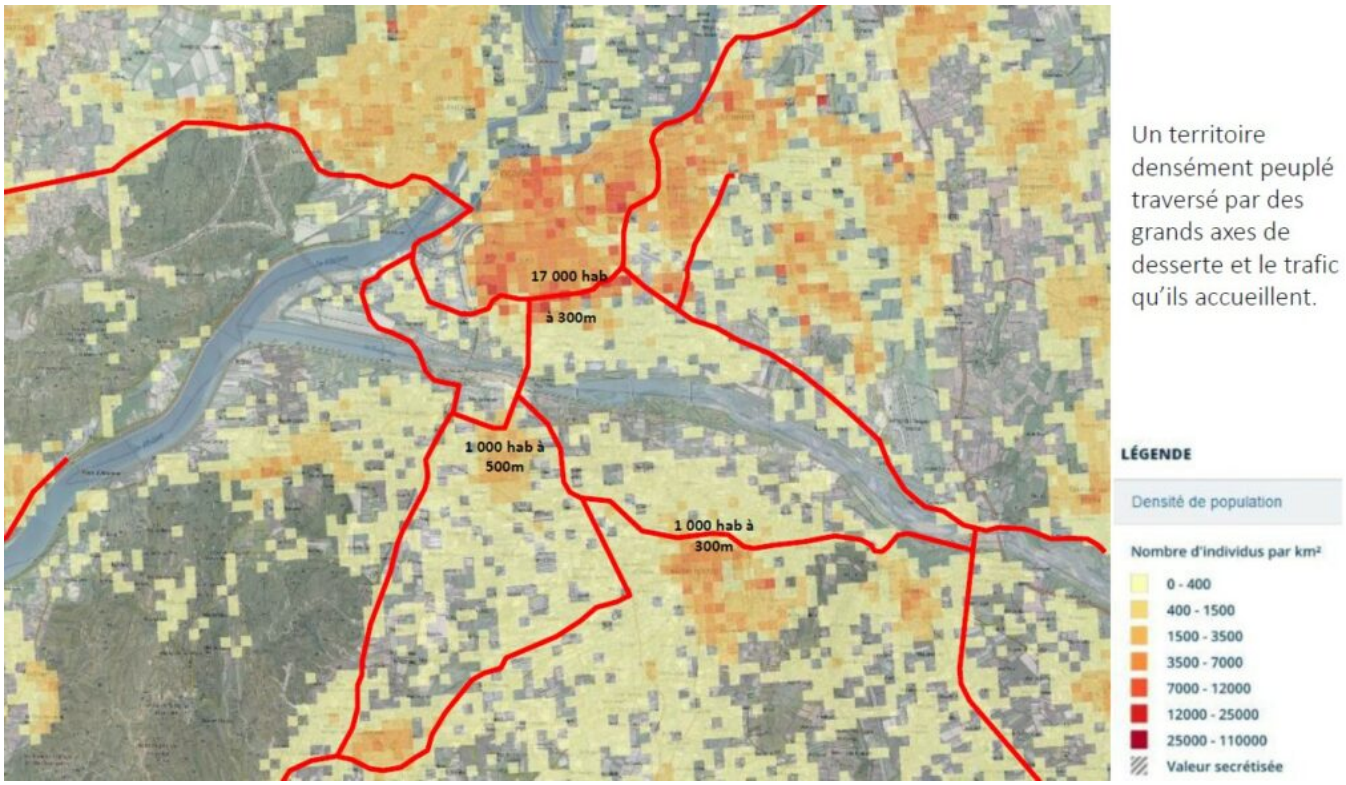
Même constat pour Jean-Yves Astouin, président pour la Région Sud de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) : « Ils n'ont toujours pas compris qu'il y avait aucun intérêt à prendre cette décision. »
« La très grande majorité des camions concernés rejoignent la plateforme rail-route de Courtine. Ce sont des caisses avec leur cargaisons que l'on charge ensuite sur des trains afin de rallier Paris ou Lille par le rail. Cela évite d'avoir tous ces camions sur la route le long de la Vallée du Rhône. Avec cette interdiction, on attaque la seule ligne nationale rentable de la SNCF qui accueille 600 à 700 camions en période basse et jusqu'à 1 200 à 1 300 en pleine saison. Si on les empêche d'y accéder, plus personne ne passera par le rail. Le bilan environnemental sera alors désastreux. Finalement, la solution serait peut-être de déplacer Courtine de l'autre côté de la Durance », ironise celui qui est aussi patron de Provence Astouin à Eyragues.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Les perspectives d'interdiction ne le font pas cependant pas sourire quand il voit les conséquences de cette mesure sur l'exemple d'un camion ralliant Courtine au pôle logistique d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Aujourd'hui, il faut compter 20 à 45 minutes pour un trajet de 17,7km pour un coût total estimé à 10,48€. Avec son arrêté, la Ville d'Avignon propose deux trajets de reports : l'un par Orange (56,1km pour une durée comprise entre 35 et 55min et un coût de 39,54€), l'autre par Châteaurenard (32,6km, 30 à 55min, 21,81€).

Laurent Garcia



Le trafic sur la rocade en chiffres

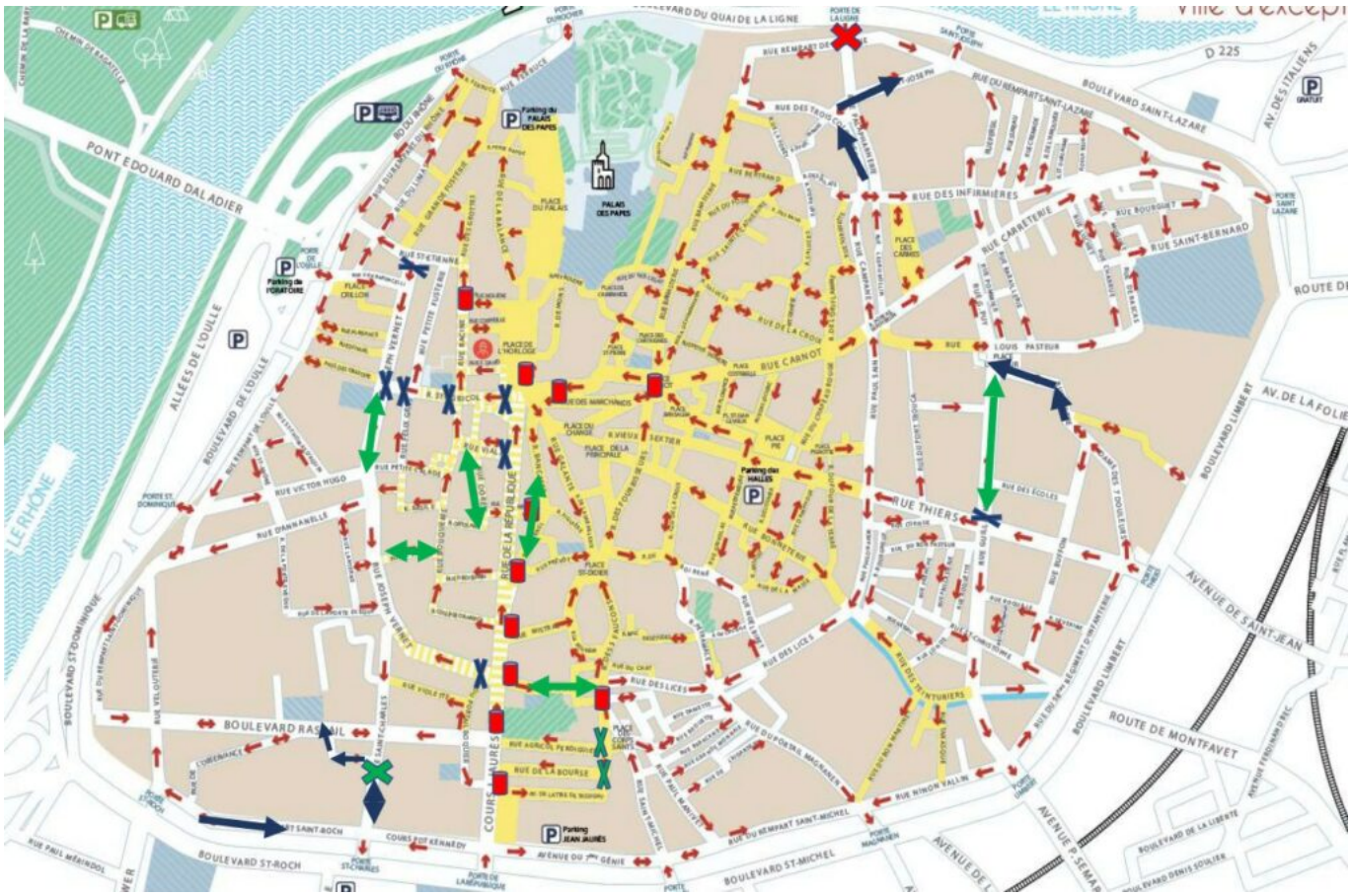
Actuellement, le trafic sur la Rocade est estimé entre 28 000 et 36 000 véhicules/jour. Parmi eux, entre 9,2% à 11,4% de camions. Dans le détail, cela représente 3 308 poids-lourds dont 2 338 circulent entre 7h et 19h. Sur cette période, on totalise 1 076 poids-lourds de plus de 38 tonnes concernés par le projet d'interdiction.

Dans le même temps, 17 000 personnes vivent à moins de 300 mètres du tronçon concerné par le projet d'arrêté d'interdiction de la Ville d'Avignon (voir carte ci-dessus). Crédit : DR/Ville d'Avignon/Préfecture de région Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

(Carte) Où pourra-t-on circuler dans Avignon pendant le Festival ?



Dans le cadre de la 79e édition du Festival d'Avignon, qui se déroule du samedi 5 au samedi 26 juillet 2025, plusieurs mesures spécifiques de circulation seront mises en place dans l'intra-muros de la cité des papes.

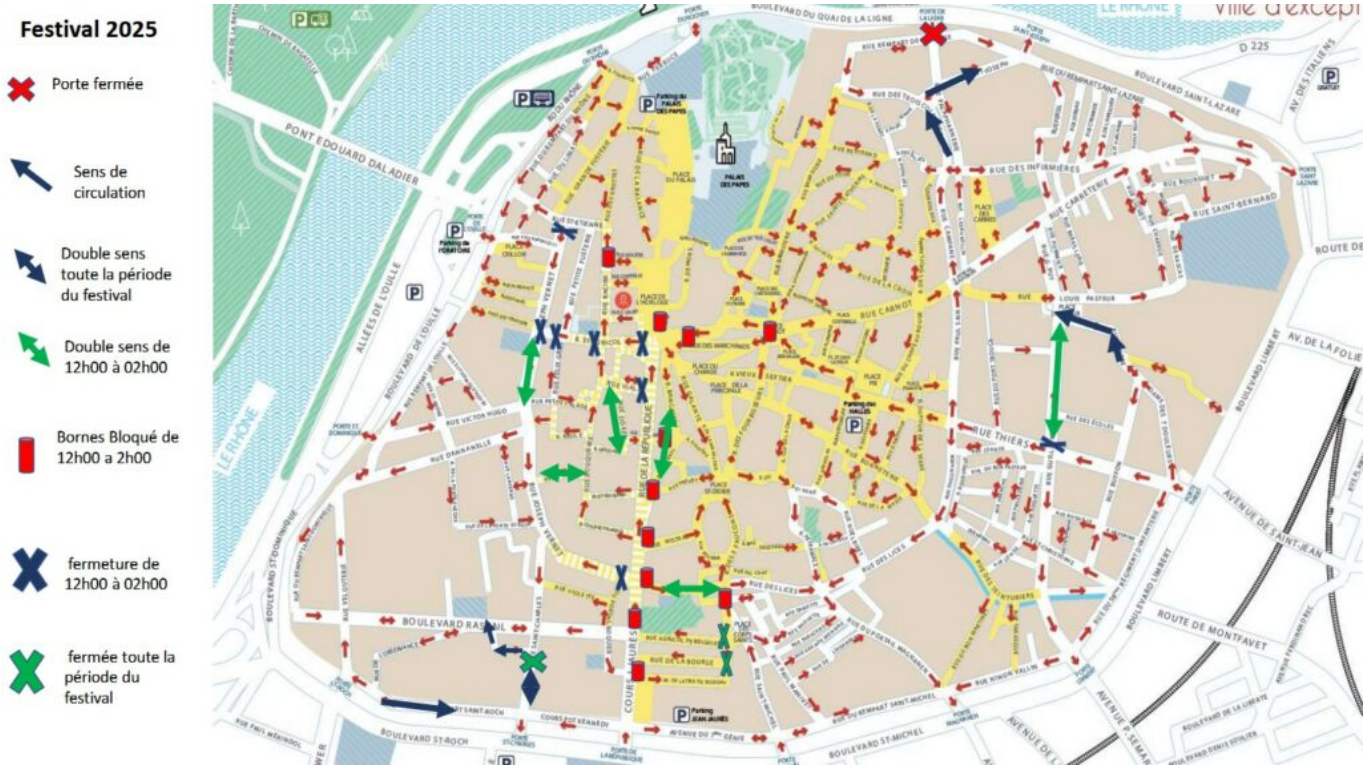
Si la plupart de ces mesures demeurent inchangées par rapport aux années précédentes, le Ciraps (Centre d'information et de régulation des aires piétonnes et du stationnement) de la ville d'Avignon insiste sur certains nouveaux aménagements qui sont à prendre en compte pour cette édition 2025 (voir aussi plan de circulation ci-dessous) :

- Le secteur République sera interdit à la circulation dès 11h pendant toute la durée du festival, à l'exception des véhicules de secours, d'urgence et des forces de l'ordre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

- La rue Guillaume Puy sera fermée à la circulation chaque jour de 12h à 2h du matin, depuis la rue Thiers jusqu'à la place Louis Pasteur, et celle-ci sera mise en double sens de circulation sur cette plage horaire. Durant cette période, les résidents pourront emprunter un itinéraire alternatif via la porte Thiers, en passant par la rue Notre-Dame des Sept Douleurs jusqu'à la place Louis-Pasteur (portion depuis la rue Buffon qui sera inversée de sens durant toute la période du Festival).
- La rue Saint-Charles (depuis le boulevard Raspail jusqu'à la porte de sortie des remparts) sera fermée à toute circulation H24 durant toute la durée du Festival. Une déviation s'opèrera via la rue Velouterie, puis la rue du rempart Saint-Roch, qui sera inversée de sens comme les années précédentes.



Crédit : Ciraps-Ville d'Avignon